

RAPPORT D'ACTIVITÉ 2022

ACADÉMIE DE MARINE
Hôtel de la Marine
4 rue Royale
75008 PARIS



PER HANC PROSUNT OMNIBUS ARTES



ACADÉMIE DE MARINE

Établissement public administratif national placé sous la tutelle du ministre des Armées, son organisation est fixée par les articles R3413-88 à R3413-115 du code de la défense-décret n°2008-1219 du 25 novembre 2008 modifié par décret n°2012-1247 du 7 novembre 2012. Elle a obtenu la protection du président de la République par décret n°2020-941 du 30 juillet 2020.

L'Académie de marine est au service de l'ensemble de la communauté maritime. Elle a pour mission d'encourager les hautes études dans tous les domaines, culturels, scientifiques, technologiques, économiques, juridiques et environnementaux relatifs aux mers et océans et d'encourager les recherches, les initiatives, et le croisement d'expériences pouvant intéresser les diverses activités maritimes. L'Académie ambitionne également d'éclairer les débats et donner aux décideurs et aux citoyens, un avis fondé sur l'expérience et les expertises, nombreuses et diversifiées, de ses 78 membres titulaires répartis en six sections spécialisées, de ses membres associés étrangers, jusqu'à 20, et de sa centaine d'invités permanents. Dans un monde dominé par l'instantanéité, où tous les débats sont biaisés par les fausses informations, l'Académie se doit de faire connaître les enjeux, analyser les politiques, explorer les voies d'avenir à la lumière des sciences, des arts et de l'histoire et apporter une vision à long terme libre et indépendante. Je vous invite à naviguer sur ce site et découvrir l'Académie de marine. Héritière et dépositaire d'une histoire d'excellence, l'Académie est engagée, aujourd'hui comme hier, au service de l'ambition maritime française.

SOMMAIRE

ÉDITORIAL DU PRÉSIDENT	3
ÉVÈNEMENTS MARQUANTS.....	5
PRIX 2022	7
TRAVAUX ACADÉMIQUES	11
PUBLICATIONS	17
COMMUNICATION.....	19
LES CONFÉRENCES ET RENCONTRES DE L'ACADÉMIE.....	21
INTERNATIONAL.....	31
ORGANISATION ET GOUVERNANCE.....	33
LES MEMBRES	37
ANNEXE FINANCIÈRE.....	43

Directeur de publication : Jean-Marc Schindler Édition : CIM-PGP/Ministère des armées Composition : Nadia Sila-Bouaou Crédit photos et illustrations : p. 44 Illustration de couverture : l'Hôtel de la Marine par Michèle Battut
--

ÉDITORIAL DU PRÉSIDENT



FRANCE AMBITION MARITIME

Le présent rapport d'activité est le premier publié par l'Académie de marine. Il s'inscrit dans une évolution de ses modes de travail et de gouvernance rendue nécessaire par un environnement de plus en plus exigeant et par une ambition renouvelée.

Le premier changement d'importance a été, pour l'Académie, son installation en septembre 2021 dans ses nouveaux locaux de l'Hôtel de la Marine. Évènement symbolique qui perpétue la vocation de ce bâtiment dédié à la Marine depuis la Révolution, l'emménagement à cette nouvelle adresse honore en même temps qu'il oblige l'Académie qui se doit, plus que jamais d'illustrer l'excellence maritime française. De

nouveaux outils de travail et de communication, numérisés ont commencé à être mis en place et devront apporter à court terme une meilleure efficacité dans notre gestion et nos relations. Cet emménagement a également été l'occasion de redéfinir et resserrer les relations de l'Académie avec la Marine qui en exerce la tutelle au nom du ministre des Armées. Dans le même temps, l'Académie s'est rapprochée du ministère, devenu en juillet 2022 secrétariat d'État chargé de la Mer auprès de la première ministre.

Inscrite par nature dans le temps long, l'Académie a commémoré le centenaire de sa Renaissance, inauguré le 28 octobre 2021,

mais dont les évènements se sont étalés sur l'ensemble de l'année 2022. Cet anniversaire a naturellement conduit l'Académie à refonder sa raison d'être et s'ouvrir davantage vers la société pour porter encore plus loin le fait maritime, en créant les Rencontres, conférences publiques itinérantes, à Paris mais également en régions. À partir de la fin de 2022 ces rencontres, placées en début de soirée, peuvent être accessibles à des publics d'étudiants et d'actifs. Les conférences à distance, rendues nécessaires par la pandémie, ont permis grâce au mode hybride désormais généralisé d'atteindre de nouveaux participants.

L'Académie s'est engagée dans plusieurs partenariats avec des institutions nationales dont le Centre des Monuments Nationaux, le Musée National de la Marine, le Service Historique de la Défense, l'Association Technique Maritime et Aéronautique et poursuit sa collaboration avec l'Institut Français de la Mer.

Ouverture également à l'international avec l'initiative prise en mars 2022 de réunir en réseau les différentes institutions sœurs chez nos voisins européens. Une première rencontre organisée à Paris a proposé la création de ce réseau qui permettra de donner plus de poids au maritime dans les débats communautaires.

Ce faisant, l'Académie a dû redéfinir son modèle économique avec un budget annuel en croissance de plus de 50 %. Cette augmentation a pu être couverte en partie par une augmentation significative de la participation financière de la Marine nationale mais également par un recours au financement privé, contributions volontaires des membres, des invités permanents et appel

au mécénat d'entreprise. La recherche de nouveaux financements, nécessaires à l'accroissement des activités de l'Académie, devra, sur la base de cette première expérience réussie, se poursuivre. L'Académie a reçu en juillet 2022 l'agrément des services fiscaux pour faire bénéficier ses donateurs de la déduction pour ses activités d'intérêt général.

Les enjeux maritimes sont de plus en plus au cœur des débats politiques. Malgré le conflit en Ukraine qui a concentré les regards vers l'est continental, les questions liées aux océans continuent à alimenter l'actualité : défi environnemental, décarbonation, gouvernance des espaces maritimes, exploration scientifique, pêche, économie bleue, énergies marines, souveraineté, avenir de l'outre-mer... Les pires inquiétudes côtoient de formidables promesses. Il y a, dans tous ces sujets, matière à débat et à confrontation des opinions ; c'est une immense opportunité pour l'Académie d'apporter une vision équilibrée, éclairée et indépendante. L'Académie a décidé de s'en saisir en lançant une réflexion approfondie sur France Maritime 2040 : vision d'une ambition pour l'avenir d'un pays qui pourrait être à cet horizon la première puissance maritime du XXI^e siècle.

L'Académie ne peut réaliser ses actions et son ambition de développement qu'avec l'engagement et la disponibilité de ses membres et de ses invités permanents, bénévoles, avec l'aide de notre secrétariat qui ne compte pas ses efforts. Qu'ils soient remerciés pour ce qui a pu être accompli. Je sais que la communauté maritime peut compter sur nous tous pour poursuivre notre mission et notre ambition.

ÉVÈNEMENTS MARQUANTS

JANVIER

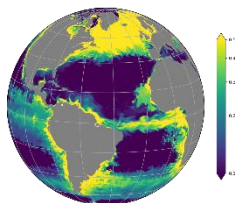
- Rencontre : « les enjeux stratégiques maritimes » – Paris, Val de Grâce
- Éloge du recteur Henri Legohérel par le recteur Alain Miossec
- Conférence d'Alain Miossec : « le niveau des océans s'élève : faut-il (vraiment) s'en inquiéter ? »

FÉVRIER

- One Ocean Summit à Brest
- Rencontre : « Les réseaux scientifiques maritimes au XVIII^e siècle » avec, Brest Métropole
- Visites du Service Historique de la Défense-Brest et de Brest
- Table ronde à l'ESCP : « la contribution du secteur maritime à l'économie mondiale »

MARS

- Rencontre : « Connaissance de l'environnement océanique », au Météopole de Toulouse
- Éloge de l'ingénieur général de l'armement Serge Bindel par l'ingénieur général de l'armement Philippe Roger
- Conférence d'Alain Bovis : « l'ATMA, 130 ans d'histoire de l'architecture navale »



AVRIL

- Éloge de Pierre Léonard par le commissaire général Jean-Louis Fillon
- Conférence de Jean-Louis Fillon et Endes Riblier : « l'Océan, bien commun de l'humanité »

MAI

- Rencontre : « La politique européenne de la pêche. L'aventure armatoriale, archétype de l'entrepreneur » Paris, ESCP
- Éloge de l'amiral Pierre Lacoste par l'amiral Bernard Rogel
- Conférence de Patrick Hebrard : « l'Europe et la mer »
- Dîner annuel de l'Académie en présence de Madame Annick Girardin, ministre de la Mer
- Examen en séance plénière avec débat de l'avancement des études demandées par la ministre de la Mer et le chef d'état-major de la Marine
- Remise à la ministre de la Mer d'un avis sur la conservation du patrimoine maritime dans le cadre de la mission Masson



JUIN

- Séance de remise des prix 2022 sous la présidence d'honneur de Daniel Rondeau, de l'Académie française
- Rencontre : « La transition numérique du maritime », Euromaritime, Marseille
- Parution du livre : « Un siècle maritime », sous la direction d'Hélène Richard



- Cinquantenaire du Centre de Droit Maritime et Océanique à Nantes

JUILLET

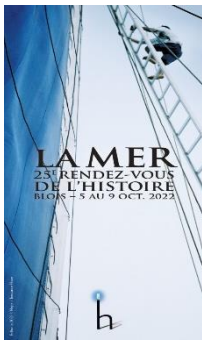
Obtention du rescrit fiscal pour la défiscalisation des dons faits à l'Académie

- *Transmission au chef d'état-major de la Marine de l'étude sur « Le traité de désarmement sur le fond des mers et des Océans (1971) : quel avenir pour ce traité signé par les États-Unis, le Royaume-Uni, la Russie mais pas par la France ? Quel pourrait être l'intérêt pour la France de le rejoindre ? »*

SEPTEMBRE

- *Visite du dépôt des collections du Musée de la Marine à Dugny*

OCTOBRE



- *Conférence de Larrie Ferreiro : « L'apport scientifique et technologique français à la marine des États-Unis pendant la Guerre d'Indépendance et la Seconde Guerre mondiale »*
- *Rendez-vous de l'Histoire, Blois*
- *Séance solennelle de rentrée sous la présidence d'honneur de l'amiral Janicot*
- *Conférence de presse du président*

- *Séance privée de rentrée : orientations des activités de l'année*
- *Lancement des classes Enjeux maritimes avec le partenariat de l'Académie de marine*

NOVEMBRE

- *Assises de l'économie de la mer, Lille*
- *Éloge de l'amiral Thierry d'Arbonne par l'amiral Jean Casabianca*
- *Conférence de Michel Bourgoïn « La physique quantique, applications pratiques »*
- *Visite du CEA LIST à Saclay*
- *Colloque « Les fonds marins : du littoral aux abysses » à Toulon sous le patronage de l'Académie de marine*

DÉCEMBRE

- *Colloque : « L'Océan, 40 ans après Montego bay : et maintenant ? Les acteurs du droit de la mer face aux défis du XXI^e siècle »*
- *Conférence de Marie-Alexandrine Sicre : « L'évolution à l'international des sciences marines, notamment dans le cadre de l'agenda 2030 de l'ONU »*
- *Rencontre : « Les nouvelles techniques de propulsion et leur impact sur la décarbonation progressive du transport maritime » - Paris, ESCP*



PRIX 2022

Prix de l'Académie

Prix Beau Livre

- *L'eau : un regard et des mots* de **Stéphanie Reiss**, Éditions de la Martinière. Ce très beau livre séduit par l'originalité de ses photographies qui présentent l'eau avec tout ce qu'elle peut évoquer (eau précieuse, eau poème...), et avec des textes qui justifient ces choix.

Prix Album

- *À la mer* de **Emma Giuliani**, Éditions des Grandes personnes. Deux enfants partent à la découverte du littoral ; c'est le prétexte d'un livre élégant, riche d'explications, utilisant toujours un vocabulaire précis.

Médailles

- *Bel Espoir* de **Nedjma Berder** et **Virginie de Rocquigny**, Éditions du Chasse-Marée. Récit, illustré de nombreuses illustrations, de la construction d'un nouveau *Bel-Espoir*, qui fait une large place aux récits de ceux qui ont participé à l'histoire de ce bateau.
- *Dumont d'Urville : L'homme de la mer* de **Edward Duyker**, Éditions du CTHS. Première biographie en français consacrée à ce grand marin et véritable savant. L'auteur a utilisé nombre de sources inconnues jusqu'alors pour cet ouvrage très complet.
- *L'imposture océanique. Le pillage «écologique» des océans par les multinationales* de **Catherine Gall**, Éditions de la Découverte. L'auteur présente la manière dont les intérêts économiques tournés désormais vers les océans utilisent les ONG

environnementales pour « préempter » la nature, sous couvert de sa protection.

- *Les marins de l'empereur* de **Sophie Muffat**, Éditions Soteca. Cet ouvrage s'attache à une période oubliée de l'histoire navale : le Consulat et l'Empire. De la réorganisation administrative à la



vie à bord, le livre est complet et passionnant.

- *Gens de mer sablais. Un peuple en mutations, XVIII^e - XIX^e siècles*, de **Hervé Retureau**, Éditions La Geste. L'évolution de la pêche aux Sables d'Olonne, de la morue à la sardine, entraîna une mutation complète de l'économie locale, comme de l'habitat urbain ou de la vie des Sablais.

Mentions

- *La mer au temps des dinosaures* de **Nathalie Bardet**, **Alexandra Houssaye**, **Stéphane Jouve**, **Peggy Vincent** et **Alain Bénéteau**, Éditions Belin.
- *Le passage de la ligne. Sous le regard de Neptune* de **Hervé Guyader**, Éditions Ancre de marine
- *30 destins de marins*, textes de **Virginia Jacob**, illustrations d'**Emmanuelle Halgand**, Éditions Paulsen Jeunesse.
- *L'Île. Opéra en trois actes* (livret de Françoise Kerymer) de Jean-Paul Penin, Éditions Nuvis.
- *L'odyssée de Notre-Dame d'Étel, une goélette France libre* de **Ramine**, Autoédition.

- *Habiter Ouessant* de **Olivier Py** et **Hervé Inisan**, Éditions Paulsen.

Quelques-uns de ces ouvrages ont été présentés lors du salon du livre des Rendez-vous de l'Histoire de Blois.



Prix de fondations

Prix Manley-Bendall – Personnalité maritime de l'année

Rodolphe Saadé, président-directeur général de CMA/CGM, pour sa vision stratégique dans le développement du 3^{ème} armateur mondial de porte-conteneurs et sa transformation en géant de la logistique multimodale.



Prix André Giret – Navigation et sciences associées de l'océan

Sylvie Jourdain, responsable du département Expertises, données historiques et réformes climatiques – Direction de la climatologie et des services climatiques de Météo-France, pour son travail de recherche et de sauvetage des données climatologiques anciennes.

Prix Henri et André-Jacques Vovard – Patrimoine et Histoire

Romy Wiche, directrice du Musée Départemental Arles Antique (MDAA) pour le développement remarquable de ce musée devenu le musée archéologique le plus visité de France, notamment avec sa collection d'objets culturels subaquatiques.

Prix Maurice Lebrun – Génie maritime

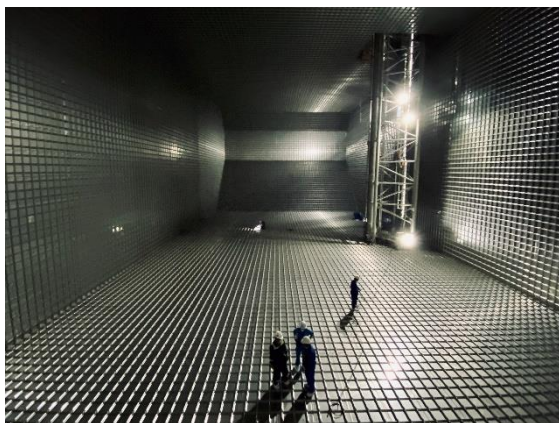
Luc Gillet, senior vice-président Shipping, directeur des Transports maritimes de TOTAL ENERGIES, en charge d'une flotte affrétée de 200 navires. Il est ancien président de la *Society of International gas tanker and terminal operators* et vice-président de l'*Oil companies international marine forum*.

Prix Émile Girardeau – Prix scientifique et technique

Marie-Alexandrine Sicre directrice de recherche CNRS au Laboratoire d'océanographie et du climat (LOCEAN), océanographe et paléocéanographe. Spécialiste de géochimie marine, elle a publié plus d'une centaine d'articles sur le rôle de l'océan dans la variabilité climatique.

Prix Henri Kummerman – Conception et exploitation des navires

Philippe Berterottière, président-directeur général de GazTransport et Technigaz (GTT) et *Pierre Jean*, concepteur de la membrane Invar. La fabuleuse épopée de GTT, dont les systèmes de confinement détiennent aujourd'hui un quasi-monopole du marché mondial est basée sur la technologie de membrane gaufrée dont Pierre Jean a été pionnier avec Jean Alleaume et Pierre Massac.



Prix Georges Leygues – Histoire

Giulia Boetto, directrice de recherche au CNRS et directrice du Centre Camille Julian. Au sein de ce centre, elle a été responsable de nombreux chantiers de fouilles sous-marines d'épaves antiques en France, en Italie, en Croatie, en Russie et est aujourd'hui l'une des principales personnalités mondiales de la recherche en archéologie navale antique méditerranéenne.

Prix René Bloch – Prix Atlantic

Éric Trappier, président-directeur général de la société Dassault Aviation. Au sein de la société Dassault aviation qu'il a rejoint en 1984, il a participé à tous les programmes d'aéronautique navale développés par cette entreprise dont l'Atlantique 2, le Guardian et le Rafale M.

Prix Claude Boquin – Droit et Économie

Martin N'Dende, professeur à l'Université de Nantes, directeur du Centre de Droit Maritime et Océanique (CDM). Par son rayonnement professionnel, cet universitaire a porté l'influence de la culture juridique française au-delà de nos frontières pour faire face à la culture anglo-saxonne.

Prix Stratégie maritime générale

Hugues Eudeline, capitaine de vaisseau (H), docteur en histoire, vice-président de l'Institut Jacques Cartier. Après sa carrière dans la Marine nationale, il s'est consacré à une activité de chercheur, enseignant, auteur et conférencier sur l'importance croissante du fait maritime dans le monde.

Prix SOPER – Transition énergétique maritime

Société AYRO, pour le développement des ailes à double membrane automatisées Oceanwings pour la propulsion éolienne des navires de charge. Cette technologie est en cours d'installation sur le navire Canopée

affrété par Ariane-espace et pourrait permettre une économie de carburant jusqu'à 30 % en opérations courantes.



Prix de thèse scientifique

Charly de Marez pour sa thèse : « Dynamique des structures cohérentes de méso et sous méso-échelle en mer d'Arabie ». Les résultats portent sur la détection et la caractérisation de tourbillons à l'aide de nouvelles observations corrélées avec des simulations numériques de stabilité.

Prix de thèse en Sciences humaines et sociales

Ederm Olivier-Jégat pour sa thèse : « Océans et marine française en paix, missions et stations navales (1763-1792) ». À partir de l'étude de près de 1 200 journaux de bord conservés dans les archives de la Marine, il explique comment, après la défaite de la guerre de Sept ans, la Marine a réorganisé sa présence sur toutes les mers.

TRAVAUX ACADÉMIQUES

Les enjeux maritimes, tant nationaux qu'internationaux, se multiplient et prennent une importance croissante : enjeux stratégiques avec le réarmement naval et la montée de nouvelles conflictualités, enjeux environnementaux avec la nécessaire protection du milieu marin, enjeux technologiques soulevés par l'objectif de décarbonation.

Tout au long de 2022, l'Académie a porté son attention sur ces enjeux qu'elle a continué à analyser afin de formuler des constats et élaborer des recommandations auprès des pouvoirs publics et des acteurs socio-économiques. Demandés par le chef d'état-major de la Marine et le ministère chargé de la Mer ou engagés sur sa propre initiative, les travaux de l'Académie sont



menés en toute indépendance, associant à l'expertise de ses membres celle d'experts extérieurs reconnus dans leur domaine. Bien que bénéficiant autant que nécessaire du croisement des compétences présentes à l'Académie, ces travaux sont pilotés par domaines représentés par les sections.

L'Académie a reçu en commande cinq sujets d'étude qui ont mobilisé une partie de ses membres durant l'année :

Études pour le chef d'état-major de la Marine

- La Marine et la sécurité environnementale en Indopacifique ;
- Le traité de désarmement sur le fond des mers et des Océans (1971) : quel avenir pour ce traité signé par les États-Unis, le Royaume-Uni, la Russie mais pas par la France ? Quel pourrait être l'intérêt pour la France de le rejoindre ?

Études pour la ministre de la Mer

- La conception française du droit international de la mer et les enjeux liés à notre ZEE. Opportunités et risques autour des ZEE françaises les plus contestées ;
- Les grands fonds marins. Pertinence de lier innovation technologique, exploration des grands fonds et transition écologique ;
- Le patrimoine maritime, contribution à la mission de Henri Masson, Conservateur général du Patrimoine.

Travaux des sections

Marine militaire

La montée des tensions et des conflictualités maritimes est un thème majeur auquel la section Marine militaire a continué à se consacrer en 2022. La rencontre publique du 12 janvier dans l'amphithéâtre Rouvillois de l'École de médecine du Val de Grâce a permis d'entendre une présentation de *Jean-Dominique Giuliani*, président de la fondation Robert Schumann et de l'amiral *Bernard Rogel* sur le thème « Les enjeux stratégiques maritimes ». Cette rencontre animée par *Jean Dufourcq* s'inscrivait dans la continuité d'une conférence donnée à

l'Académie en décembre 2021 par Hervé Lejeune, inspecteur général de l'agriculture, sur « Conflictualités maritimes : existe-t-il une dimension de guerre alimentaire ? ». Enfin, le 11 mai 2022, l'amiral Patrick Hebrard a analysé la vision stratégique de la mer par l'Europe.

Tristan Lecoq a eu une action déterminante dans l'insertion de la mer dans les programmes d'Histoire et de Géographie du ministère de l'Éducation Nationale. Pour le baccalauréat 2022, l'épreuve de spécialité Histoire-Géographie, Géopolitique et Sciences politiques a proposé comme sujet « Les espaces maritimes, objet de rivalités et de coopérations ».

Le progrès et la dissémination de technologies de plus en plus sophistiquées s'inscrit également comme facteur de déstabilisation stratégique. Ainsi, l'Académie a-t-elle pu entendre le 23 novembre 2022 une présentation de **Michel Bourgoïn** sur les applications pratiques de la physique quantique et leurs perspectives.

La section Marine militaire s'est penchée avec la section Droit et Économie sur la question du « Traité de désarmement sur le fond des mers et des Océans (1971) : quel avenir pour ce traité signé par les États-Unis, le Royaume-Uni, la Russie mais pas par la France ? Quel pourrait être l'intérêt pour la France de le rejoindre ? » et l'Académie a fourni un avis transmis au CEMM en juillet 2022.

Il est à noter la forte participation des membres de la section Marine militaire à la rédaction d'articles de presse et de conférences extérieures sur les différents enjeux stratégiques maritimes.

Marine marchande, Pêche et Plaisance

Par la mer transitent autour de 90 % des échanges commerciaux matériels et 97 % des échanges numériques internationaux. Il est naturel que l'Académie surveille l'évolution

des moyens, des enjeux et des menaces s'exerçant sur cette activité.

À travers un partenariat avec l'ESCP, la section Marine marchande, Pêche et Plaisance a coorganisé le 11 février une conférence au bénéfice des étudiants des campus de Paris, Londres, Madrid, Berlin et Turin sur le thème de « la contribution du secteur maritime à l'économie mondiale » à laquelle ont participé autour de **Francis Baudu** et **Francis Vallat**, **Stéphane Raison**, directeur général du port HAROPA, **Christine Cabau-Woehrel**, directrice générale des opérations de CMA/CGM et **Émile Hoogsteden**, vice-président commercial du port de Rotterdam.

La rencontre publique du 9 mai 2022, également tenue dans l'amphithéâtre de l'ESCP Montparnasse a donné la parole à **Jean-Emmanuel Sauvée**, sur le métier d'armateur, **Pierre Karleskind**, député européen, président de la commission pêche du parlement européen, sur la pêche dans le BREXIT et **Guillaume Nardin**, délégué général de la Fédération Française des Ports de Plaisance. La conclusion a été prononcée par **Éric Banel**, directeur général des affaires maritimes, de la pêche, et de l'aquaculture au



ministère de la Mer.

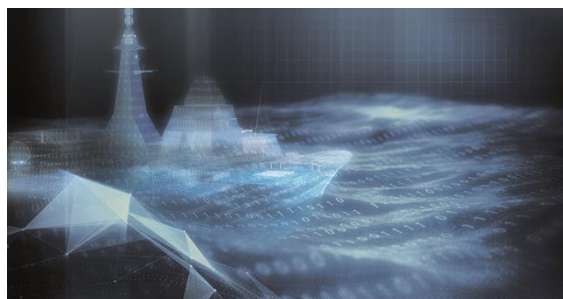
La section Marine marchande, Pêche et Plaisance a également organisé dans l'amphithéâtre de l'ESCP République la rencontre publique du 14 décembre 2022 sur « Les nouvelles techniques de propulsion et leur impact sur la décarbonation progressive du transport maritime » à laquelle ont

participé : **Karim Chapot**, directeur technique de GTT, **Mathieu Chapelet** associé chez BRS, **Simon Watin**, président de VPLP design, **Nathalie Mercier-Perrin** de Naval-Group.

La section Marine marchande, Pêche et Plaisance a poursuivi en 2022 ses réflexions sur l'avenir de l'économie maritime, notamment dans le secteur de la pêche, de l'exploitation des grands fonds et du transport maritime. Elle a reçu en auditions **Jean-Philippe Casanova**, ancien président de la Fédération Française des Pilotes Maritimes, et délégué général d'Armateurs de France, **Julien Bluteau**, du Conseil Économique, Social et Environnemental Régional, **Catherine Le Gall** auteure de « L'imposture océanique » et **Alain Le Sann**, co-président du collectif Pêche et Développement.

Sciences et Techniques

Deux sujets technologiques dominent le secteur des industries maritimes : la numérisation et la durabilité des activités



maritimes, avec un enjeu particulier sur l'énergie décarbonée. La section Sciences et Techniques a donc mis ses deux sujets au centre de ses réflexions.

Le premier sujet a été abondamment discuté à l'occasion de la table ronde organisée pour la rencontre de Marseille du 30 juin 2022. La table ronde qui réunissait autour de **Jean Pépin-Lehalleur**, **Hervé Martel** président du directoire du grand port de Marseille, **Matthieu de Tugny**, président marine et offshore du Bureau Veritas, **Éric Papin**, directeur technique et innovation de

Naval Group, **Laurent Kerleguer**, directeur général du Service Hydrographique et Océanographique de la Marine, **Xavier Leclercq**, vice-président navires de CMA-CGM, **Erwan Jacquin**, président d'Impulsia, **Hervé Baudu**, s'est exprimée sur la conception et l'ingénierie numérique des navires, la e-navigation, le digital, la simulation numérique, la gestion des risques et la formation.

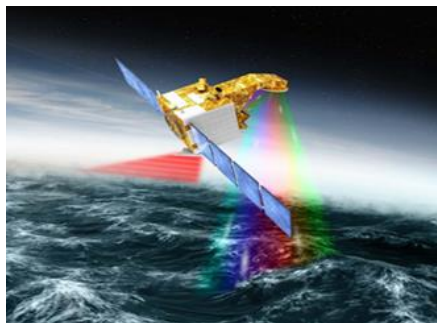
Sur le second sujet, la section Sciences et Techniques s'est par ailleurs penchée, à l'occasion de l'étude commandée par le ministère de la Mer, sur « la pertinence de lier innovation technologique, exploration des grands fonds et transition écologique ». L'impact des technologies de drones en essais, pour répondre à la double exigence de grande étendue de mesure et de fine résolution a été exposé par **Thierry Brizard**.

La section s'est par ailleurs rendue, en novembre 2022, au CEA LIST sur le plateau de Saclay, pour y aborder les thèmes des systèmes numériques intelligents. Un certain nombre de sujets ont été abordés autour des travaux réalisés par le CEA sur la décarbonation du transport maritime, la robotique interactive, les simulations multi-physiques interactives et la réalité virtuelle.

Une séance de travail organisée par la section Marine militaire à laquelle ont participé des membres de la section Sciences et Techniques a permis d'entendre une communication de **Renaud Crassous**, directeur du projet de petit réacteur nucléaire SMR - Nuward chez EDF.



Navigation et Océanologie



La section Navigation et Océanologie a centré ses travaux sur les liens entre océan et climat.

Elle a ainsi été à l'initiative de la Rencontre de Toulouse des 16 et 17 mars 2022, organisée et animée par **Philippe Dandin**. Cette Rencontre de 2 journées où sont intervenus de nombreux experts de l'observation des océans et conclue par la conférence d'**Alain Ratier** a été consacrée à « La connaissance de l'environnement océanique » au Centre international des conférences de Météo-France. Elle fut suivie par la visite du Centre national de prévision et du Centre interarmées de soutien météo-océanographique des forces, et, le lendemain, par la visite de Mercator Océan International et du CLS. **Patrick Geistdoerfer**, et **Hervé Baudu** sont également intervenus dans les Rencontres de Brest et Marseille.

Par ailleurs, la section a organisé quatre auditions :

- le 19 janvier : **Philipp Hess**, directeur de l'unité Phytox du Centre atlantique de l'Ifremer à Nantes, sur « Les microalgues toxiques et nuisibles : contexte, historique, avancées et défis » ;
- le 29 mars : **Éric Guilyardi**, directeur de recherche au CNRS au laboratoire LOCEAN et président de l'*Office for Climate Education*, sur « Le changement climatique : crise ou opportunité » ;
- le 10 mai, **Laurent Bopp**, directeur de recherche au CNRS, directeur du département des Géosciences de

l'Institut Pierre-Simon Laplace, Université Paris VI et professeur à l'École Normale Supérieure, sur la « Modélisation des grands cycles biogéochimiques dans l'océan - quels apports pour l'atténuation et l'adaptation au changement climatique ? » ;

- le 6 décembre : **Alain Ratier** a animé une discussion sur l'« Océanographie spatiale, histoire(s) de la transition opérationnelle et perspectives ».

Plusieurs membres de la section, dont **Yves Desnoes**, ont participé à l'étude collective demandée par le ministère chargé de la Mer sur « La pertinence de lier innovation technologique, exploration des grands fonds et transition écologique ».

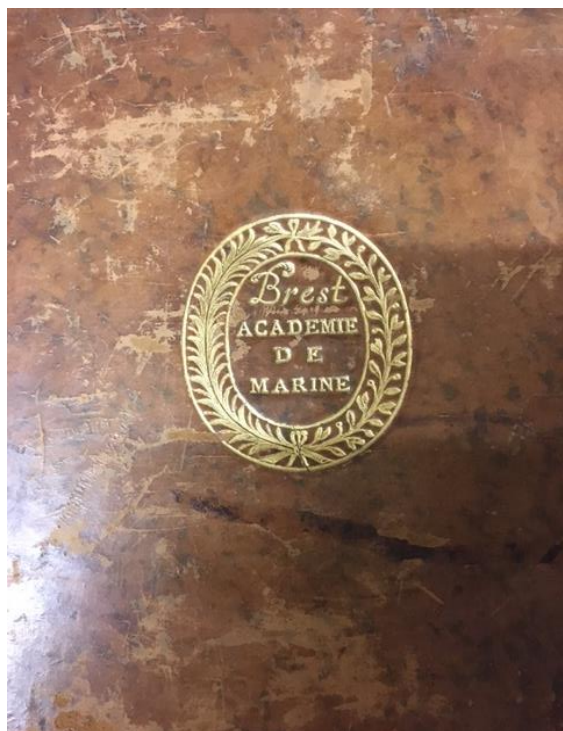
Histoire, Lettres et Arts

La section Histoire, Lettres et Arts a pour principal domaine d'intérêt la préservation et la mise en valeur du patrimoine maritime, matériel et immatériel. La Rencontre de Brest



du 25 février animée par **Raymonde Litalien** et où sont intervenus les académiciens **Patrick Geistdoerfer**, **Philippe Henrat**, **Lars Wedin**, avec **Michel Vergé-Franceschi**, professeur émérite de l'Université de Tours, ancien président de la Société française d'histoire maritime, et **Géraldine Barron**, conservatrice à la bibliothèque de l'Université du Littoral Côte d'Opale a été l'occasion de se pencher sur les sources de l'Académie de marine, en plein siècle des Lumières et à une époque d'effervescence intellectuelle et scientifique qui a animé toute l'Europe. Cette rencontre a

également été l'occasion de resserrer les liens avec le Service Historique de la Défense, en charge statutairement de la conservation des archives de l'Académie royale avec lequel une



convention est en préparation. Le 24 novembre 2022, dans les salons du pavillon du Roi, au Château de Vincennes, siège du Service Historique de la Défense, a été inaugurée par l'amiral **Pierre Vandier**, chef d'état-major de la Marine, l'exposition « Aux origines de l'Académie de Marine » réalisée par le SHD de Brest et la bibliothèque du SHD de Vincennes. Aux panneaux présentant l'histoire de l'Académie de Brest (1752-1793), étaient associés les ouvrages illustrant l'œuvre de cette compagnie originale.

Dans le même esprit, une convention de partenariat a été conclue avec le Musée national de la Marine. Les deux institutions sous tutelle de la Marine nationale ont en commun la mission de diffusion de l'esprit et de la culture maritimes. Des actions communes sous forme de colloques ou de travaux d'études se développeront notamment après la réouverture au public du Musée.

Dans le cadre de l'organisation des événements du Centenaire, **Hélène Richard** a coordonné les contributions d'une vingtaine de membres de l'Académie à la rédaction de l'ouvrage « Un siècle maritime » publié en juin 2022. Par ailleurs, une convention de partenariat a été établie avec l'Association Technique Maritime et Aéronautique, société savante créée en 1889 et dont l'histoire centrée sur l'architecture navale a été relatée à l'occasion d'une conférence d'**Alain Bovis** en mars 2022.

Enfin, la présence significative de l'Académie de marine et de plusieurs de ses membres aux Rendez-vous de l'histoire de Blois a bénéficié d'un soutien de la direction de la Mémoire, de la Culture et des Archives du ministère des Armées.

La section Histoire, Lettres et Arts a été sollicitée par le ministère en charge de la Mer pour participer aux travaux de la mission sur le patrimoine maritime dirigée par **Henry Masson**, conservateur général du Patrimoine. Un avis circonstancié de l'Académie a été transmis à la ministre en mai 2022.

Droit et Économie

Les activités de la section Droit et Économie se sont articulées autour de deux thèmes majeurs : le droit de la mer et la gouvernance des océans, d'une part et l'environnement juridique des activités maritimes, d'autre part.

La gouvernance des océans a fait l'objet en début d'année du *One Ocean Summit* organisé par la France à Brest au mois de février. Cet événement auquel participaient plusieurs membres de notre académie a fait l'objet d'un compte-rendu d'**Édouard Berlet** et **Jean-Louis Fillon** dans La Lettre n° 6.

La section a également tenu cinq séances de travail au cours desquelles elle a examiné différents sujets d'actualité :

- le courtage en assurances maritimes avec **Jean-Etienne Quintin** ;

- les conclusions du « Fontenoy du maritime », plan d'action en faveur de la filière française du transport maritime par **Marie-Françoise Simon-Rovetto** ;
- l'assurance maritime pour risque de guerre avec **Jean-Etienne Quintin** ;
- résultats de la négociation sur la protection de la biodiversité en haute mer (BBNJ) par **Serge Ségura** ;
- la planification des espaces maritimes avec **Sophie-Dorothée Duron** du ministère de la Mer.

La section Droit et Économie a poursuivi en 2022 les études engagées en 2021 sur le traité de 1971 sur la dénucléarisation des fonds marins (demande de l'État-major de la Marine) et sur la conception française du droit de la mer et les enjeux liés à notre ZEE (étude demandée par le ministère de la Mer). Cette étude a été scindée en deux thématiques séparées : Une étude sur les « Enjeux de notre ZEE » qui sera finalisée début 2023, tandis que le volet concernant « La conception française du droit de la mer » sera intégré dans une étude à plus long terme après une reformulation plus prospective. Enfin sur la limitation de responsabilité des armateurs qui fera l'objet d'une table ronde organisée par la section en 2023.

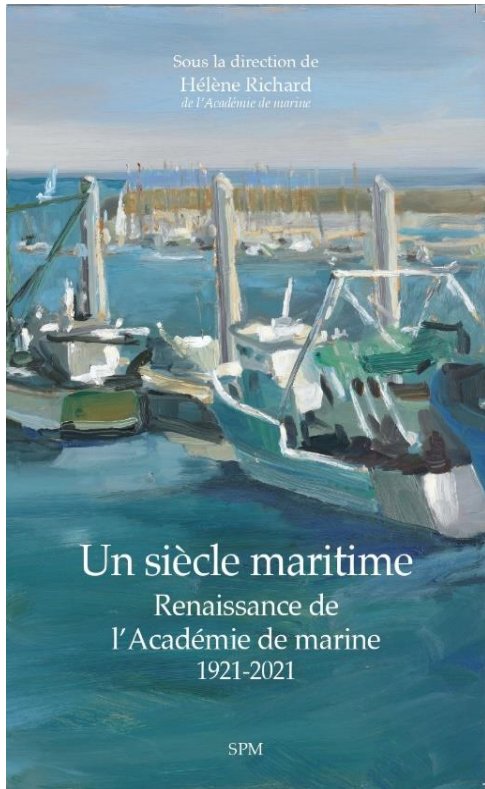


En 2022, la section Droit et Économie a organisé la Rencontre publique du Centenaire en novembre 2021 sur le thème de « l'Europe et la mer ». Cette rencontre a donné lieu à la rédaction d'un avis de l'Académie : Douze propositions pour une gouvernance maritime de l'Union européenne.

En décembre 2022, la section Droit et Économie a organisé en collaboration avec l'Institut Français de la Mer un colloque pour commémorer - avec une réflexion prospective - les quarante ans de la Convention des Nations Unies sur le droit de la mer (CNUDM). Ce colloque a été ouvert par le secrétaire général de la Mer, **Didier Lallement** et clôturé par le secrétaire d'État **Hervé Berville**. Il a réuni **Sandrine Barbier**, directrice adjointe, direction juridique du ministère de l'Europe et des affaires étrangères, **Elie Jarmache**, membre de la commission juridique et technique de l'Autorité Internationale des Fonds Marins (AIFM), **Pierre Karleskind**, député européen, **Olivier Poivre d'Arvor**, ambassadeur pour les pôles et les enjeux maritimes, envoyé spécial du président de la République pour la Conférence Océan des Nations Unies.

En avril 2022, une séance publique a été organisée sur le thème de « l'Océan, bien commun de l'humanité » avec les interventions du président de l'Institut Français de la Mer, **Eudes Riblier**, et du président de la section, **Jean-Louis Fillon** également délégué général de l'Institut Français de la Mer.

PUBLICATIONS



L'Académie de marine, institution créée en 1752 sous Louis XV et supprimée par la Révolution, a été refondée en 1921. Le développement des questions maritimes dans la France d'alors, militaires, commerciales, juridiques, culturelles ou environnementales, a justifié cette renaissance. À l'occasion de ce centenaire, l'Académie a voulu, plutôt que d'écrire sa propre histoire, illustrer le chemin parcouru depuis le XVIII^e siècle, en particulier au cours de ces cent dernières années. Des évolutions considérables sont en effet intervenues : techniques certes, mais pas uniquement, car la société a elle aussi changé ; elle s'est « maritimisée » et la mer y a pris une place plus importante comme en témoignent notamment les recherches en sciences historiques, environnementales, les arts ou la littérature. Les techniques de construction navale, d'observation océanique, de navigation, pour ne citer qu'elles, ont considérablement progressé, au bénéfice des acteurs de l'économie maritime, qu'ils soient armateurs ou pêcheurs, mais aussi au profit des marines militaires. Tous ont dû

s'adapter à l'évolution de la situation géostratégique, économique, juridique, environnementale comme à celle des exigences sociétales nouvelles. Cette histoire du monde maritime se retrouve dans l'activité des académiciens. Mais le sujet est immense ; aussi cet ouvrage, volontairement limité dans son volume, l'est également par le nombre des sujets abordés. Certains font défaut, plus encore parce que la place était contrainte que parce que l'Académie y était peu présente.

La Lettre

La « Lettre de l'Académie de marine » publiée sur un rythme trimestriel a pour vocation de faire connaître l'Académie à l'extérieur par un éditorial, une présentation des activités de l'Académie et ses projets, des résumés de conférences, les activités d'académiciens. Elle est diffusée à près de 600 adresses couvrant l'ensemble du spectre des responsables maritimes civils et militaires. Elle est rediffusée par plusieurs partenaires du milieu maritime ce qui permet de toucher plusieurs milliers de lecteurs potentiels.

Quatre numéros (6 à 9) sont parus en 2022.



COMMUNICATION

L'action de communication de l'Académie a pour objectif d'améliorer son image et sa notoriété, faire connaître ses actions et ses projets auprès des milieux politiques, administratifs, professionnels et du grand public. Elle est coordonnée et mise en œuvre par un délégué à la communication et porte-parole avec l'assistance d'un groupe de communication.

La célébration du centenaire de la Renaissance de l'Académie (1921-2021) a offert l'occasion d'une intensification de la communication dans la foulée de la séance inaugurale à la Sorbonne en 2021 et autour des six rencontres publiques à Paris, Brest, Toulouse et Marseille qui ont permis d'élargir l'audience de l'Académie dans la société et les territoires. Cette nouvelle pratique qui a permis de toucher des publics nouveaux sera reconduite à l'avenir.

La Lettre trimestrielle de l'Académie est diffusée à près de 600 adresses de décideurs civils et militaires ayant les activités maritimes dans leurs champs de compétences. Elle est rediffusée par plusieurs partenaires institutionnels et associatifs ce qui permet de toucher plusieurs milliers de lecteurs potentiels.

Les contacts presse et media ont continué à se développer. C'est une action bien entendue prioritaire même si la mise en place de moyens de communication numérique (Lettre, LinkedIn, visio conférences, YouTube...) assure à l'Académie une présence régulière dans l'opinion maritime et au-delà.

L'action en 2022 a permis :

- des interviews du président de l'Académie dans Ouest France le Télégramme, le Marin, entretiens pour Radio France ;
- une conférence de presse à l'occasion de l'élection du président Alain Bovis ;
- des contacts presse en marge des rencontres du Centenaire ;
- des tribunes d'académiciens facilitées par l'Académie dans la rubrique « Idées » du Monde sur la vente des sous - marins à l'Australie, les enjeux maritimes du conflit ukrainien et sur le site du Figaro sur les grands fonds marins.

Enfin l'Académie a été associée par le Centre d'études stratégiques de la Marine (CESM) au développement de la stratégie de communication de la Marine nationale.



Le Centenaire



1921 - 2021 ACADÉMIE DE MARINE : LE CENTENAIRE DE SA RENAISSANCE

L'Académie a poursuivi en 2022 la célébration du centenaire de sa Renaissance. Créée en 1752, élevée au rang d'Académie Royale en 1769, l'Académie de Marine a été supprimée à la Révolution en 1793. Sous l'action conjuguée d'éminentes personnalités, et notamment d'**Adolphe Landry**, ministre de la Marine, l'Académie de marine devait renaître après la guerre de 1914-1918 qui avait mis en évidence le rôle essentiel de la Marine pour maintenir les liaisons avec l'Empire et assurer la survie de la Nation.

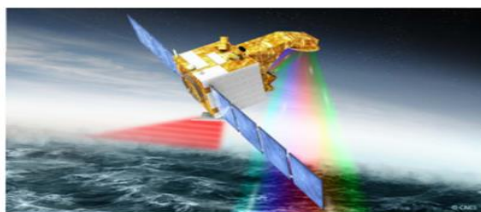


La séance de rentrée de l'année 2021-2022, le 28 octobre 2021 à la Sorbonne en présence de la ministre déléguée auprès de la ministre des Armées, **Geneviève Darrieussecq**, et du prince **Albert II de Monaco**, membre associé de l'Académie, a rappelé la séance inaugurale qui eut lieu le 28 octobre 1921 sous la présidence **d'Alexandre Millerand**, président de la

République. L'Académie a reçu à cette occasion un message du président de la République, **Emmanuel Macron**.

L'année 2022 a donné lieu à l'organisation de cinq des six rencontres publiques du Centenaire dont les trois organisées en régions. Par ailleurs se sont poursuivis les travaux d'organisation du grand colloque de clôture, programmé pour janvier 2023.

L'organisation logistique de ces événements a été confiée à la société d'évènementiel SOGENA, organisatrice par ailleurs des salons Euronaval et Euromaritime.



CENTRE INTERNATIONAL
DE CONFÉRENCES
16 & 17 MARS 2022
Météo-France, Toulouse

LES CONFÉRENCES ET RENCONTRES DE L'ACADÉMIE

Mercredi 12 janvier 2022, Rencontre du Centenaire de l'Académie de marine,

Les enjeux stratégiques maritimes

Table ronde tenue à l'École de médecine du Val de Grâce avec l'amiral **Bernard Rogel** et **Jean-Dominique Giuliani**, président de la fondation Robert Schuman, co-fondateur de la Fondation de la Mer ; modérateur, **Jean Dufourcq**, rédacteur en chef de *La Vigie*.



Les échanges ont commencé par la présentation des bouleversements que connaît le monde contemporain. L'amiral **Rogel** en a souligné les principales caractéristiques : tout d'abord le retour des stratégies de puissance, retour mondial et global pour l'armement naval ; la mondialisation qui est synonyme

d'interpénétration et d'enchevêtrement des frontières ; les sociétés occidentales devenues « court-termistes » ; enfin, la fulgurance des évolutions technologiques se joint à l'hybridation des nouveaux conflits... . Face à ces évolutions majeures, le conférencier amenait à se demander si la France a vraiment pris conscience des enjeux à venir... .

Dominique Giuliani a ensuite présenté les ambitions de l'Europe dans la stratégie maritime. Pacifiée et rapidement reconstruite, grâce au mouvement d'intégration, l'Europe communautaire s'est ouverte dès le Traité de Rome (1957) au commerce, c'est-à-dire aux échanges par la mer. La France joue actuellement un rôle majeur dans la maritimisation des politiques européennes. Celle-ci s'accélère au rythme des nouveaux défis stratégiques qui ont tous une dimension maritime. Le plus petit continent du monde par la taille doit en effet se projeter partout sur la planète pour préserver son modèle, son économie et sa sécurité.

Mercredi 26 janvier 2022

Le niveau des océans s'élève, faut-il (vraiment) s'en inquiéter ?

Alain Miossec



Le conférencier s'est attaché aux conséquences de la montée du niveau des mers sur les littoraux et sur les activités humaines qui s'y exercent. Après avoir présenté une brève histoire des moyens déployés par les hommes pour préserver leurs côtes et les aménagements qui se trouvaient sur le littoral, voire même sur des espaces conquis sur la mer, comme les polders, **Alain Miossec** a montré la diversité des situations locales, où entrent en jeu des facteurs divers, géographiques (deltas, zones glaciaires...) ou anthropiques.

Alain Miossec a ensuite présenté les divers moyens déployés actuellement pour lutter contre l'invasion des zones littorales par la mer (endiguement, épis et brise-lames, rechargement des plages, restauration du cordon littoral, végétalisation...) ou pour rendre acceptable le recul face à la mer. Il a rappelé l'importance d'une analyse fine des solutions possibles, car c'est localement que sont trouvées les solutions acceptables.

Vendredi 25 février 2022

Rencontre du Centenaire de l'Académie de marine,

Les réseaux scientifiques d'échanges maritimes aux XVIII^e et XIX^e siècles

Cette table ronde s'est tenue à la médiathèque des Capucins de la métropole de Brest avec **Michel Vergé-Franceschi**, professeur émérite des universités, **Lars Wedin**, **Patrick Geistdoerfer**, **Géraldine Barron**, conservatrice des Bibliothèques et **Philippe Henrat**, la modératrice étant **Raymonde Litalien**.

Michel Vergé-Franceschi s'est attaché à présenter les précurseurs de l'Académie de marine et à montrer la permanence des recrutements jusqu'à l'époque actuelle. Il a donc rattaché les Académiciens aux différents groupes professionnels (officiers, juristes, ingénieurs) qui étaient déjà présents au sein de l'Académie royale, tout comme les peintres,

bibliothécaires, archivistes, à la différence du monde de la plaisance.



Lars Wedin a présenté l'histoire de la naissance de l'Académie de Marine de Suède en insistant sur ses rapports avec l'Académie de marine française. Sa création, en 1771, devait permettre à ses membres de « passer quelques heures agréables et utiles par semaine ». L'Académie décida de créer une bibliothèque, une revue et des récompenses matérialisées par des médailles... la permanence de l'Académie suédoise est à opposer avec la longue éclipse de celle de France... .

Patrick Geistdoerfer a présenté « l'Océanographie avant l'océanographie » en rappelant l'origine des sciences de la mer et les premières recherches au cours du XVIII^e siècle. C'est le siècle suivant qui a vu l'exploration des profondeurs, les premières découvertes sur la nature de l'Océan global et les prémisses de l'océanographie moderne.



Géraldine Barron s'est attachée à la mise en lumière du rôle de l'amiral **François-Edmond Pâris** dans le réseau savant et industriel lié aux sciences navales du XIX^e siècle dans lequel il a joué un rôle majeur : dans la collecte des

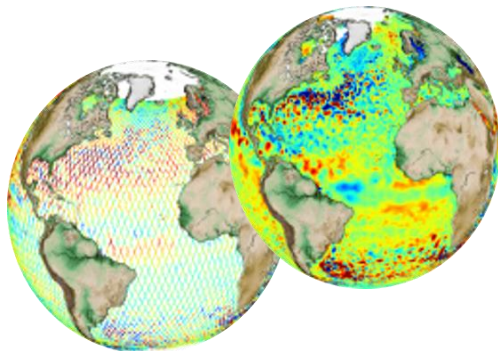
constructions de bateaux non extra-européens rencontrés par **Dumont d'Urville** et dans son engagement pour le développement de la navigation à vapeur. La personnalité de l'amiral **Pâris** a marqué son siècle en France et en Europe.

Enfin **Philippe Henrat** s'attacha à la riche personnalité scientifique de **Duhamel du Monceau** (1700-1782). Spécialiste de physiologie végétale, chargé par l'Académie des Sciences d'étudier l'amélioration des bois pour la construction navale, il publia dans presque tous les domaines touchant la marine et appartint à de multiples réseaux savants.

Mardi 16 mars 2022

Rencontre du Centenaire de l'Académie de marine,

Connaissance de l'environnement océanique



Colloque organisé par **Philippe Dandin** qui s'est tenu à Toulouse, dans les locaux de l'École nationale de la Météorologie.

Le colloque était articulé autour de trois thématiques qui ont regroupé des interventions courtes faites par les représentants des diverses institutions ou sociétés engagées, à Toulouse dans la recherche dans ce domaine et ses applications maritimes. Au cours de la première, « la sécurité maritime : relier Terre et mer » sont intervenus Météo-France, le Centre de consultation maritime du CHU de Toulouse, ainsi que le CNES sur le thème « navigation

télécoms, détresse : de St Lys et du sextant aux constellations télécom de l'IoT ». La deuxième partie regroupait, sous le thème « l'océan digital : observer et prévoir », la présentation par Club Galaxie de « l'Altimétrie spatiale », par le Service Hydrographique et Océanographique de la Marine le « soutien aux politiques publiques et à la Défense » et par CLS « l'espace au service d'un océan durable ». Dans la troisième partie intitulée « l'océan demain », Mercator Ocean International a présenté successivement « changement climatique et hausse du niveau de la mer » et « l'aventure numérique : de Mercator à... », laissant **Alain Ratier** conclure le colloque par « une histoire pour le futur ... ».



En concluant, **Alain Ratier** a également souligné que le pôle toulousain participait à relever ce défi européen et mondial... Ce colloque et son parfait déroulement en ont été une illustration magistrale, montrant la connivence de tous les acteurs, l'une des clés de cette réussite.

Mercredi 30 mars 2022

L'Association technique maritime et aéronautique, 130 ans d'histoire de l'architecture navale

Alain Bovis

L'orateur a montré que l'Association technique maritime (ATM) avait été créée pour combler véritablement un manque. En effet, après le rôle qu'avait joué l'Académie royale de Marine entre 1752 et 1793 comme véritable lieu d'échange entre officiers, savants, ingénieurs... il n'existait plus de structure permettant ces discussions ou la



mise en commun des inventions en matière navale. En Angleterre, en 1860, au moment d'innovations considérables en matière d'architecture navale, comme la construction du *Great Eastern*, se créait pour répondre à ce besoin la *Royal Institution of Naval Architects*. En France, en 1889, se constituait sur le même modèle

l'Association technique maritime. Toutes deux avaient en commun le but de « perfectionner la construction et l'armement des navires ». En 1924, s'ouvrant sur les problématiques aéronautiques, l'ATM devait prendre le nom d'ATMA.

L'activité de l'ATMA a été considérable et ses publications sont essentielles pour la connaissance de la construction.

Mercredi 13 avril 2022

L'océan, bien commun de l'humanité

Eudes Riblier, président de l'IFM et **Jean-Louis Fillon**

S'attachant à la gouvernance de l'océan, les deux orateurs ont replacé leur réflexion dans la suite des travaux lancés, il y a dix ans, par l'Institut Français de la Mer (IFM) sur l'apparent antagonisme entre le droit de la mer (fondé sur la liberté et le risque) et le droit de l'environnement (privilegiant le principe de précaution). La notion de « bien commun de l'humanité » trouve ses racines dans la Convention de Montego Bay en considérant que la souveraineté sur les espaces maritimes ne doit pas être fondée sur un droit exercé par des propriétaires « jaloux de leurs prérogatives » mais comme le résultat d'une délégation de responsabilité.

Eudes Riblier et **Jean-Louis Fillon** ont insisté sur l'importance de la mise en place d'une gouvernance de l'océan. Ils ont exposé la nécessité d'une « Conférence des Parties » (COP) dans laquelle interviendrait le Panel International pour les Sciences de l'Océan (IPOS) permettant à la fois un travail de synthèse global efficace et la construction de réponses ajustées aux interrogations de la société civile pour laquelle les actions réalisées seraient plus visibles.



Lundi 9 mai 2022

Rencontre du Centenaire de l'Académie de marine,

La mer : ses aventures humaines, ses métiers.

Table ronde qui s'est tenue à Paris, dans les locaux de l'ESCP Business School.

Cette table ronde s'est articulée autour de trois axes, correspondant aux métiers de la Marine marchande, de la pêche et de la plaisance. **Jean-Emmanuel Sauvée** a rappelé combien la marine marchande était un métier d'entrepreneurs offrant de belles aventures humaines. Il a souligné l'importance de l'engagement dans ce métier et de la nécessité d'exercer une grande vigilance à l'égard des problèmes humains. **Pierre Karleskind**, député européen, a ensuite parlé de « la pêche : gestion de la ressource et Brexit ». Il a rappelé que la pêche a joué un rôle central dans la négociation des accords commerciaux entre l'Union européenne et la Grande-Bretagne, mais un rôle essentiellement symbolique. Il a souligné que la vision « cadastrale » et terrienne de la mer, qui prévaut souvent, doit être revisitée pour arriver à une planification spatiale de la mer. **Guillaume Nardin**, délégué général des



ports de plaisance, en traitant « du rêve au business », a souligné l'importance de la plaisance en France (4 millions de plaisanciers, 11 millions de pratiquants des sports nautiques)

pour laquelle les 1 000 ports constituent le véritable nœud de la filière. C'est un domaine où la France joue un rôle de leader. Les ports doivent s'adapter : clientèle plus jeune ayant de nouvelles pratiques, digitalisation, nécessité d'avoir une gestion environnementale exemplaire. Enfin, **Éric Banel**, directeur général des Affaires maritimes, de la pêche et de l'aquaculture, a conclu la rencontre en insistant sur la nécessité de renforcer l'attractivité des métiers de la mer et sur les formations à faire évoluer, en décroissant les filières et en les rendant plus lisibles. Il est également nécessaire de bien faire comprendre que ce sont des métiers d'avenir.

Jeudi 30 juin 2022

Rencontre du Centenaire de l'Académie de marine,

La révolution numérique des industries maritimes.

Table ronde qui s'est tenue à Marseille, dans le cadre du salon Euromaritime.

Cette table ronde a réuni autour de l'importance du numérique dans les industries maritimes, mais aussi de l'évolution des formations et des usages **Hervé Martel**, directeur général du Grand Port de Marseille, **Matthieu de Tugny**, directeur général Marine et Offshore, Bureau Veritas, **Éric Papin**, directeur Technique et Innovation, Naval Group, **Xavier Leclercq**,

vice-président Ships, CMA-CGM, **Erwan Jacquin**, président, Impulsia, **Laurent Kerleguer**, directeur du Service Hydrographique et Océanographique de la Marine, **Hervé Baudu**.



Si le démarrage de la numérisation a été tardif dans le maritime, la révolution numérique est bien là, pour la conception des navires, mais aussi pour la transmission des informations à bord. Les recherches sur l'interconnexion sont nombreuses, mais il y a encore des travaux à réaliser pour la normalisation, car ses avancées se sont longtemps concentrées sur le *hardware* et non sur le *software*.

La question des vulnérabilités numériques a occupé une partie importante des discussions : les cyber-attaques qui touchent particulièrement la France, mais aussi la sécurisation des compétences, la pérennité des choix... .

Le développement de l'e-navigation est



confronté à l'augmentation du trafic, à l'encombrement des ports, et à la nécessité de pouvoir se positionner, même en cas de panne du GPS. Mais les navires à passagers ne sont pas concernés actuellement par ces recherches.

L'intervention d'**Hervé Baudu** a posé la problématique des formations : si les centres de formation aident à acquérir toutes ces nouvelles

compétences, ils ne peuvent le faire sans être accompagnés.

Mardi 4 octobre 2022

La science navale française au secours des États-Unis

Dr Larrie Ferreiro, professeur à la George Mason University (Fairfax, USA)



Le conférencier a articulé son intervention autour de trois périodes. La première a vu la reconstruction de la flotte française après la défaite de la guerre de Sept Ans (1754-1763) reconstruction administrative et technique dont les outils furent mis à la disposition des Espagnols. C'est ce qui permit, dans la période suivante, de soutenir avec succès les Américains lors de la Guerre d'Indépendance (1775-1783) ; enfin, après la Première Guerre Mondiale, les échanges scientifiques entre la France et les États-Unis permirent de développer une force opérationnelle et de lutter avec succès contre les sous-marins allemands. Il a ainsi démontré que les alliances entre les nations ont eu une composante scientifique et technique qui doit trouver toute sa place dans les études historiques.

Du 5 au 9 octobre 2022

« La mer » aux Rendez-vous de l'Histoire de Blois

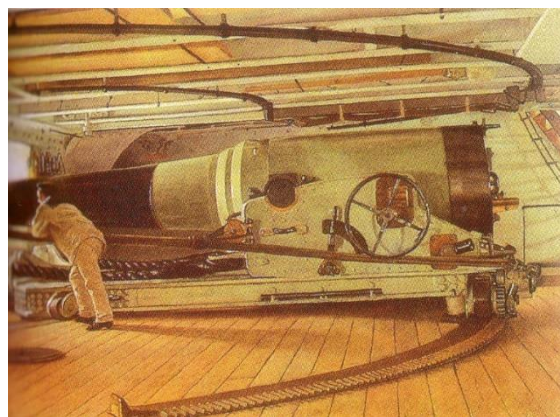
Les Rendez-Vous de l'Histoire de Blois avaient retenu « la mer » comme thème de leur 25^e session. L'Académie de marine a donc été très présente lors de cette

manifestation : plusieurs de ses membres ont participé à des tables rondes (*Christian Buchet*, *Vincent Guigueno*, *Hélène Richard*) ou à son organisation (*Tristan Lecoq*, président du Comité pédagogique), les livres qu'elle a primés et celui qu'elle a édité (un siècle maritime) étaient exposés au Salon du Livre.

L'Académie a en outre organisé deux tables rondes :

« **Les sciences navales** » qui réunissait quatre intervenants. *Éric Rieth*, *Larrie Ferreiro*, professeur à la George Mason University (Virginie), *Bruno Marnot*, professeur à l'université de La Rochelle, *Alain Bovis*.

Éric Rieth a fait une introduction générale exposant comment est introduite en Angleterre à partir de la seconde partie du XVI^e siècle le principe d'une figure géométrique présentant le bâtiment en construction. Ainsi apparaissent des



procédures scientifiques de construction. *Larrie Ferreiro*, a présenté la poursuite de cette évolution à l'époque des Lumières, avec les travaux de *Pierre Bouguer* et de *Henri-Louis Duhamel du Monceau*. La conception des navires cessait d'être l'apanage des « maîtres constructeurs », mais utilisait des « plans-types » perfectionnés par des expérimentations. *Bruno Marnot* traita ensuite de « l'obus, la cuirasse et la vapeur : la révolution navale du XIX^e siècle ». Après les échecs cuisants qu'a connus la Marine française sous la Révolution et l'Empire, les

premières années de la Restauration, grâce à des budgets importants, permirent des innovations majeures, comme l'« obus creux », le doublage des coques en fer et la propulsion à vapeur. Cela nécessita la réorganisation technique et spatiale des arsenaux, dans la dynamique de la révolution industrielle. Cela permit l'existence d'une marine de guerre à la pointe de l'innovation. **Alain Bovis** a poursuivi ce panorama avec « les sciences et techniques marines au XX^e siècle ». Les évolutions majeures sont alors : l'apparition des sous-marins, la propulsion nucléaire issue de la découverte de la radioactivité, la détection sous-marine acoustique, les radiocommunications... . C'est au début du XX^e siècle qu'est apparue l'aérodynamique, héritière de l'hydrodynamique. La progression de celle-ci au cours du siècle avait été rendue possible grâce à des moyens d'expérimentation tels que le « Bassin des carènes ».

« L'Académie de marine, l'Histoire et la mer » a réuni **Michel Vergé-Franceschi**,



professeur émérite de l'université de Tours, **Martin Motte**, directeur d'études à l'École pratique des hautes études et **Alain Bovis**.

Les trois présentations s'efforcèrent de mettre en évidence les histoires parallèles de l'Académie de marine et du monde maritime. C'est en effet au moment où la Marine française devait se reconstruire après la Guerre de Sept Ans que la jeune Académie de Marine installée à Brest obtint le statut d'Académie royale (1769) ce qui confirmait son rôle dans la formation des officiers (technique, tactique...). Supprimée comme

les autres académies en 1793, elle ne fut pas reconstituée car d'autres organismes avaient été créés et avaient repris ses missions : Bureau des Longitudes, École polytechnique et École d'application du Génie maritime... . Du point de vue militaire, la Marine française, laissée exsangue par la Révolution et l'Empire, a réussi à se relever et même, dans les dix dernières années du second Empire, à rivaliser à nouveau avec la Royal Navy. Souvent précurseur en Europe, la Marine s'intéresse aux nouveaux progrès technologiques. Mais, après la Première Guerre Mondiale, la Marine sort à nouveau exsangue et elle est totalement à repenser. C'est alors, en 1921, que quelques visionnaires parviendront à faire renaître l'Académie de marine. Et tout au long du XX^e siècle, l'Académie de marine a été le témoin, et ses membres les acteurs des immenses changements qui ont marqué le monde maritime, dans les domaines stratégiques, techniques, commerciaux, culturels et juridiques.

Mercredi 12 octobre 2022

Intervention de l'amiral **Éric Janicot**, directeur du Personnel Militaire de la Marine, lors de la séance de rentrée de l'année académique 2022-2023.



L'intervention de l'amiral **Janicot** a présenté les défis qui se présentent actuellement à la Marine pour les années à venir : le capacitaire, l'entraînement et les compétences. Ces trois défis sont intimement liés, mais ils doivent être vus sur le long terme. En effet former un

commandant de sous-marin, c'est aussi long que de créer un nouveau SNLE. Mais pendant trente ans, la déflation a entraîné peu de recrutements. Il faut donc recruter plus et s'adapter à la génération qui arrive. Elle est désireuse de se voir proposer des contrats courts, avec des possibilités d'évoluer au sein de l'armée. Les nouveaux marins (4 000 recrutés par an) sont à la recherche de rigueur, de discipline, de dépassement de soi, d'un esprit collectif, de sens et de valeurs ; et la Marine dispose de solides atouts pour leur offrir ces valeurs. L'Académie ne doit pas oublier cette dimension humaine dans toutes les études qu'elle conduit.

Mercredi 23 novembre 2022

La physique quantique : perspectives pratiques

Michel Bourgoïn, capitaine de vaisseau (h)

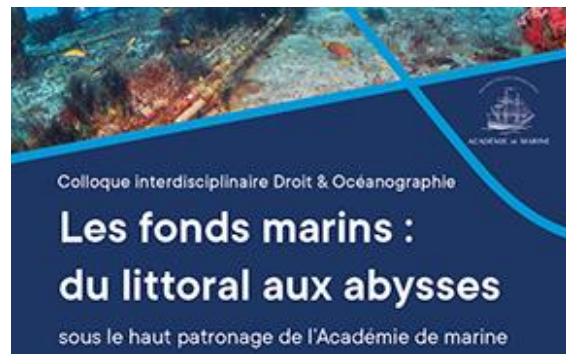
La physique quantique, issue de la mécanique quantique de Max Planck et Albert Einstein, a été formalisée en 1925 par la fonction d'onde de Schrödinger. La première indétermination mise en lumière par cette théorie est que la position des électrons autour du noyau ne suit pas des orbites bien définies mais se déplace dans des « nuages de présence » traduisant la possibilité de se trouver en tel ou tel endroit. Les conséquences de cette théorie sont considérables, mais les applications pratiques ne datent que de la seconde moitié du XX^e siècle : transistors en 1948, laser et hologrammes à partir de 1964, IRM en 1977... .

La seconde révolution quantique débute avec le XXI^e siècle et l'intrication quantique qui permet de passer d'une représentation plane à une représentation à 3 dimensions. Les avancées scientifiques et les applications pratiques qui en découlent ont apporté des progrès considérables. Toutefois physique quantique et relativité générale restent inconciliables et l'on ne sait encore rien de la véritable nature de la matière... .

Jeudi 24 - vendredi 25 novembre 2022

Colloque 24-25 novembre 2022 : « Les fonds marins : du littoral aux abysses » organisé par l'Université de Toulon avec le patronage de l'Académie de marine.

Interventions de **Jean-Louis Fillon** et allocution de clôture d'**Alain Bovis**.



Au cœur de l'actualité nationale et internationale, les fonds marins soulèvent de nombreuses questions intéressant spécialement le droit et l'océanographie. Si leur utilisation est d'abord régie par la Convention des Nations Unies sur le droit de la mer, adoptée à Montego Bay il y a 40 ans, on observe depuis ces dernières années l'appétit grandissant de certains États pour ces espaces et leurs richesses, biologiques comme minérales, couplé à la recrudescence d'actes malveillants faisant des fonds marins de nouveaux espaces de conflictualité. Ce colloque a exploré l'ensemble des sujets juridiques, internationaux et scientifiques soulevés par la volonté des États d'accélérer l'exploration des fonds marins dans le but d'une meilleure connaissance scientifique mais également, pour certains, dans la perspective d'exploitation future.

Lundi 5 décembre 2022

L'océan 40 ans après Montego Bay : et maintenant ?



THE LAW OF THE SEA

Colloque organisé par l'Institut Français de la Mer et l'Académie de marine avec **Sandrine Barbier**, direction juridique du ministère de l'Europe et des affaires étrangères, **Elie Jarmache**, membre de la commission juridique de l'Autorité Internationale des Fonds Marins (AIFM), **Olivier Guyonvarch**, ambassadeur de France en Jamaïque et représentant permanent auprès de l'AIFM, **Thierry Duchesne**, commissaire général de la Marine, **François Houllier**, président de l'Ifremer, **Vincent Denamur**, direction du sauvetage, de la navigation et du contrôle, **Julien Rochette**, directeur du programme océan à l'IDDRI et **Pierre Karleskind**, député européen.

Quarante ans après la signature du traité de Montego Bay (10 décembre 1982), L'Académie de marine a souhaité s'associer avec l'IFM pour examiner ce traité des Nations unies sous deux angles différents.

« La convention dans une approche régaliennne : la nouvelle géographie de l'océan » a constitué la première partie du colloque. La seconde partie du colloque a analysé l'apport de la Convention dans l'utilisation durable de l'océan.

Olivier Poivre d'Arvor, ambassadeur chargé des pôles et des enjeux maritimes a présenté le rôle de la France comme force de proposition internationale avant que **Hervé Berville**, secrétaire d'état chargé de la Mer ne vienne conclure le colloque.

Mercredi 7 décembre 2022

L'évolution à l'international des sciences marines notamment dans le cadre de l'agenda 2030 de l'ONU



2021 Décennie des Nations Unies
2030 pour les sciences océaniques
au service du développement durable

Marie-Alexandrine Sicre, directeur de recherche au CNRS, vice-présidente du Comité national de la Commission Océanographique Intergouvernementale.

Parmi les 17 objectifs de développement (et 169 cibles) que comporte l'agenda des Nations unies pour 2030, agenda approuvé en 2015, les travaux de la COI se concentrent sur l'objectif 14 (sciences marines). Ces programmes ont l'intérêt de faire travailler ensemble des acteurs qui n'en ont pas l'habitude et de faciliter la transformation des connaissances en actions. Pour cela, les types d'intervention sont : l'amélioration des connaissances par l'attribution de bourses à des chercheurs ou l'aide à la participation à des congrès, la publication de « digests » pour actualiser le plus possible la formation des décideurs... Les actions pour lesquelles la France s'est

positionnée sont, par exemple, Mercator Ocean et la création du jumeau numérique de l’océan. Il existe également des actions en faveur de la pêche, de la lutte contre les plastiques dans l’Océan indien... . Une lettre d’information est publiée tous les deux mois. L’amélioration de la visibilité des travaux de la commission est un enjeu important face à certaines ONG, plus ou moins liées à des multinationales... .

Mercredi 14 décembre 2022

Les nouvelles techniques de propulsion et leur impact sur la décarbonation progressive du transport maritime

Table ronde organisé par l’Académie de marine, l’École Supérieure de Commerce de Paris, et l’IHEDN jeunes, animée par **Jean-Emmanuel Sauvée**, avec **Nathalie Mercier-Perrin**, directrice du développement économique de Naval Group, **Simon Watin**, président de VPLP Design, **Karim Chapot**, vice-président technique de GTT, **Mathieu Chapelet**, architecte naval, associé chez BRS.

Les intervenants ont présenté tout à la fois les solutions possibles pour parvenir à changer la propulsion du transport maritime d’ici 20 ans et les contraintes qui étaient les leurs dans les domaines particuliers dans lesquels ils agissaient. Car s’il a fallu cent ans pour passer de la voile à la vapeur, le temps est court pour la transition actuelle. En outre, les solutions apparaissent peu à peu, mais aucune ne s’impose pour l’ensemble du monde maritime.

Elles doivent articuler les recherches sur les carburants, mais aussi celles sur la construction des navires, et la concurrence sera

importante avec les utilisateurs non maritimes de nouveaux carburants.



INTERNATIONAL



Constatant que la dimension internationale prenait de plus en plus d'importance dans l'étude et la réflexion sur les questions maritimes et océanes, l'Académie a décidé en 2022 de développer ses relations avec les institutions étrangères sœurs.



Notre compagnie a ainsi pris l'initiative d'inviter à Paris, dans ses nouveaux locaux de l'Hôtel de la Marine, les académies de Belgique, du Portugal, de Suède et d'Espagne, pour explorer les possibilités de collaboration et coopération dans l'avenir. La rencontre s'est tenue le 25 mars 2022. La Belgique et la Suède ont répondu à l'invitation, les autres, bien que soutenant l'initiative n'ont pu se joindre à la réunion pour des raisons de calendrier. Après la réunion, l'Institut de la Mer allemand a également déclaré son intérêt.

Plusieurs pistes ont été identifiées :

- **création d'un flux d'informations régulier entre les académies et transmission de leurs publications les unes aux autres ;**
- **création d'un lien entre les sites internet ;**
- **organisation d'études et/ou d'évènements communs.**

Le Portugal a proposé d'organiser une seconde réunion des académies en 2023 à Lisbonne.

Au cours des discussions, il est apparu que l'Académie de marine de France avait l'approche la plus large des questions maritimes, touchant à tous les domaines maritimes alors que les institutions sœurs avaient une approche en général plus centrée sur les aspects militaires du maritime. La réunion de Lisbonne devrait permettre de mettre en place les échanges réguliers d'information et de documentations envisagés et de réfléchir à des méthodes de travail en commun sur des sujets d'intérêt conjoint. En tout état de cause, la proposition du Portugal de suivre l'exemple de la France en 2023 traduit un intérêt que notre compagnie doit accompagner.

Pour mettre en œuvre de manière régulière la volonté de l'Académie de marine de se tourner vers l'international, le bureau a entériné la création de la fonction de « délégué pour les relations internationales ». Cette tâche a été confiée à notre confrère *Serge Ségura*, ancien ambassadeur chargé des Océans.

Un premier contact est en voie d'être établi avec le ministère des Affaires étrangères pour savoir si un dialogue entre certains de nos postes diplomatiques et l'Académie de marine est envisageable. Si le ministère en est d'accord, l'Académie de marine pourra alors nouer de nouveaux contacts avec des institutions étrangères du monde maritime et contribuer aux actions de nos postes diplomatiques dans les domaines maritimes.



== NATIONS UNIES ==
CONFÉRENCE SUR LES
OCÉANS

ORGANISATION ET GOUVERNANCE



Bureau

PRÉSIDENT

Xavier de la Gorce, remplacé le 8 octobre 2022 par Alain Bovis

VICE-PRÉSIDENT

Alain Bovis, remplacé le 8 octobre 2022 par Jean-Emmanuel Sauvée

SECRÉTAIRE PERPÉTUEL

Jean-Marc Schindler

SECRÉTAIRE PERPÉTUEL ADJOINT

Hélène Richard

Délégations

DÉLÉGUÉ À LA COMMUNICATION ET PORTE-PAROLE

Édouard Berlet

DÉLÉGUÉ AUX AFFAIRES INTERNATIONALES

Serge Ségura

Commission des prix

PRÉSIDENTE

Hélène Richard

RAPPORTEUR GÉNÉRAL

Patrick Geistdoerfer

Sections

Marine militaire

PRÉSIDENT : Pierre-François Forissier

SECRÉTAIRE : Claude Borgis, remplacé le 8 octobre 2022 par Éric Scherer

Marine marchande, pêche et plaisance

PRÉSIDENT : Francis Baudu

SECRÉTAIRE : Bernard Mazuel

Sciences et techniques

PRÉSIDENT : Pierre Baudalet de Livois

SECRÉTAIRE : Jacques Petit

Navigation et océanologie

PRÉSIDENT : Patrick Geistdoerfer

SECRÉTAIRE : Pascale Delécluse

Histoire, lettres et arts

PRÉSIDENTE : Raymonde Litalien

SECRÉTAIRE : Philippe Henrat

Droit et économie

PRÉSIDENT : Jean-Louis Fillon

SECRÉTAIRE : Olivier Laurens

Commission Administrative et Financière

PRÉSIDENT : Xavier de la Gorce, remplacé le 8 octobre 2022 par Alain Bovis

ORDONNATEUR : Jean-Marc Schindler

MEMBRES :

Xavier La Roche remplacé le 8 octobre 2022 par Jean-Marie Van Huffel
Bernard Mazuel

L'Académie de marine est un établissement public national à caractère administratif, placé sous la protection du président de la République. Le chef d'état-major de la Marine exerce la tutelle de cet établissement au nom du ministre des Armées. Son siège est situé à l'Hôtel de la Marine, 4 rue Royale, Paris 8^e.

Ses statuts sont définis par le Code de la Défense, Section 4 : Académie de marine (Articles R3413-88 à R3413-115) - décret n°2008-1219 du 25 novembre 2008 modifié par décret n°2012-1247 du 7 novembre 2012. Elle a obtenu la protection du président de la République par décret n°2020-941 du 30 juillet 2020. Son règlement intérieur fait l'objet de l'Arrêté 0-9986-2014 DEF/CEMM/NP.

Les modalités d'attribution des prix font l'objet de l'instruction 358/AM du 19 octobre 2016 modifiée par l'instruction 018/AM du 21 janvier 2019.

L'Académie de marine est composée de soixante-dix-huit membres titulaires de nationalité française et de membres associés de nationalité étrangère au nombre maximal de vingt (dix membres présents en 2022).

Tout membre titulaire peut décider de devenir membre honoraire et est dès lors remplacé par l'élection d'un nouveau membre titulaire. En 2022, l'Académie comptait

Jacques Petit

Alain Laurec remplacé le 8 octobre 2022 par Alain Ratier

Alain Miossec

Olivier Laurens

Secrétariat

SECRÉTAIRE GÉNÉRAL : Jacques Marion

vingt-deux membres honoraires. L'admission à l'honorariat maintient la possibilité de participer à toutes les activités de l'Académie mais ne permet plus l'exercice du droit de vote pour l'élection ou tout autre objet.

L'Académie de marine est divisée en six sections de 13 membres :

- Marine militaire ;
- Marine marchande, pêche et plaisance ;
- Sciences et Techniques ;
- Navigation et Océanologie ;
- Histoire, Lettres et Arts ;
- Droit et Économie.

Les membres honoraires demeurent attachés à la section dont ils sont issus.

Chaque année, le bureau de l'Académie établit une liste d'invités permanents aux séances publiques et voyages de l'Académie. Ces invités permanents peuvent être associés, en fonction de leurs compétences, aux travaux d'étude de l'Académie. En 2022, l'Académie comptait 127 invités permanents.

Assemblée des membres titulaires

Instance politique et délibérative, elle adopte les avis et les rapports, approuve les orientations générales et le programme d'action présentés par le président. Elle est composée des membres titulaires.

Président et Bureau

L'Académie est dirigée par le président assisté du bureau. En 2022, le bureau s'est réuni quatorze fois pour instruire les actions de l'année 2022, au premier semestre (année académique 2021-2022) sous la présidence du président quittant, Xavier de la Gorce et au second semestre (année académique 2022-2023) sous la présidence du président entrant, Alain Bovis.

Conseil des présidents de sections

Le conseil des présidents de sections réunit le bureau et les présidents des six sections. Il s'agit d'une instance d'échanges, de concertation et de décision sur l'activité de l'Académie : études, visites, conférences. Le conseil des présidents de section examine en première instances les études et avis, avant soumission à l'assemblée des membres titulaires. Le conseil des présidents de section s'est réuni sept fois en 2022.

Conseil des anciens présidents

Le conseil des anciens présidents assiste le bureau notamment sur toute question touchant à l'interprétation ou à la modification des statuts ainsi que pour l'élection d'un nouveau président.

Commission administrative et financière

L'Académie de marine est soumise aux dispositions des titres I^{er} et III du décret n°2012-1246 du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique. La commission administrative et financière,

composée des membres du bureau de l'Académie et d'un représentant de chacune des six sections de l'Académie, statue sur toutes les questions financières concernant le fonctionnement matériel de l'Académie. Le chef d'état-major de la Marine, ou son représentant, et le contrôleur financier sont invités à participer, avec voix consultative, aux activités de la commission.

Le budget est établi et les comptes annuels sont arrêtés par l'Académie, après rapport de la commission puis soumis à l'approbation de l'autorité de tutelle.

L'Académie se prononce, en outre, après avis de la commission administrative et financière sur l'acceptation des dons et legs.

La commission administrative et financière s'est réunie deux fois en 2022, en février et novembre.

Par note PS-2022-389, (rescrit L 80-C du LPF), la direction régionale des services fiscaux d'Île-de-France et de Paris a reconnu à l'Académie de marine l'éligibilité au régime fiscal du mécénat prévu aux articles 200 et 238 du Code Général des Impôts.

Commission du Centenaire

Par ailleurs, pour l'organisation des événements du centenaire de la Renaissance de l'Académie, une commission du Centenaire a été créée, réunissant autour du vice-président, les représentants de chaque section. Cette commission s'est réunie six fois en 2022.

LES MEMBRES

Éloges

Henri Legohérel

Éloge prononcé le 26 janvier par *Alain Miossec*

Henri Legohérel (1937-2019), docteur en droit avec une thèse sur les trésoriers généraux de la Marine, fut professeur des universités avant d'être nommé recteur d'Académie à Besançon puis à Poitiers. Élu membre de l'Académie de marine en 1993, il en devint président de 2014 à 2016.



Serge Bindel

Éloge prononcé le 30 mars par *Philippe Roger*

Serge Bindel (1928-2021) a fait ses études à l'École Polytechnique puis à l'École nationale supérieure du Génie maritime. Affecté au Bassin des Carènes, il s'intéressa à tous les domaines de l'hydromécanique. Membre et vice-président de l'ATMA, il fut élu à l'Académie de marine en 1995.



Pierre Léonard

Éloge prononcé le 13 avril par *Jean-Louis Fillon*

Pierre Léonard (1927-2020) fit des études juridiques puis intégra Sciences-Po et l'ENA. Nommé au Secrétariat Général de la Marine Marchande puis conseiller technique au cabinet du ministre, il présida le conseil supérieur de la marine marchande de 1981 à 1992. Élu à l'Académie de marine en 1981, il la présida de 1988 à 1989.



Pierre Lacoste

Éloge prononcé le 11 mai par *Bernard Rogel*

Pierre Lacoste (1924-2020) est parti en Indochine dès sa sortie de l'École navale (1947). Revenu à Paris, il intègre le Centre de Prospective et d'Évaluation. Dès 1976, il est nommé directeur de l'École supérieure de guerre navale. Sa nomination, en 1982, à la tête de la DGSE l'engagea dans le monde du renseignement où il acheva sa carrière. Il fut élu à l'Académie de marine en 1989.



Thierry d'Arbonne

Éloge prononcé le 23 novembre par *Jean Casabianca*

Thierry d'Arbonne (1947- 2019) choisit la carrière des sous-marins à sa sortie de l'École navale. Ingénieur atomicien, diplômé de l'École supérieure de Guerre navale et du Cours supérieur interarmées, il a servi dans la Marine pendant 40 ans et a été nommé en 2002 à la tête de la force océanique stratégique. Commandant très estimé, il a publié ou dirigé de nombreux ouvrages dont *l'Encyclopédie des sous-marins français* en six volumes. Il fut élu à l'Académie de marine en 2011.



Nouveaux membres élus

Décret du 30 septembre 2022 portant approbation de l'élection de membres titulaires à l'Académie de marine – ministère des Armées

Serge BESLIER,

administrateur en chef de 1^{re} classe des affaires maritimes



Vincent GUIGUENO,

conservateur en chef du Patrimoine



Éric SCHERER,

vice-amiral d'escadre



Olivier DE KERSAUSON DE PENNENDREFF,
navigateur



Dominique BUSSEREAU,

ancien ministre



Vincent CAMPREDON,
commissaire général de 1^{re} classe



Membres titulaires

SECTION MARINE MILITAIRE

BORGIS Claude, contre-amiral (2s)

CASABIANCA Jean, amiral (2s), ancien major général des Armées

COLDEFY Alain, amiral (2s), ancien inspecteur général des Armées, ancien président de l'Académie de marine

FORISSIER Pierre-François, amiral (2s), ancien chef d'état-major de la Marine

GUILLAUD Édouard, amiral (2s), ancien chef d'état-major des Armées, ancien chef de l'état-major particulier du président de la République

LA ROCHE Xavier, commissaire général de la Marine (2s), ancien secrétaire perpétuel de l'Académie de marine

LECOQ Tristan, capitaine de vaisseau (h), inspecteur général de l'Éducation nationale

OUDOT de DAINVILLE Alain, amiral (2s), ancien chef d'état-major de la Marine

ROGEL Bernard, amiral (2s), ancien chef de l'état-major particulier du président de la République, ancien chef d'état-major de la Marine

SAINT-JULIEN (de) Jacques, médecin général des Armées (2s), ancien inspecteur général du service de santé des Armées, membre de l'Académie Nationale de Médecine

VAN HUFFEL Jean-Marie, vice-amiral d'escadre (2s), ancien préfet maritime

WILMOT-ROUSSEL Richard, vice-amiral d'escadre (2s)

SECTION MARINE MARCHANDE, PÊCHE ET PLAISANCE

BAUDU Francis, capitaine de vaisseau (h), président du Comptoir Maritime du Ponant

BISEAU Alain, ingénieur agronome spécialisé halieutique

CHEVALLIER Marc, ancien président du port de Sète

DATCHARRY Bernard, capitaine au long cours, pilote hauturier

LOUIS-DREYFUS Philippe, président du conseil de surveillance du groupe Louis Dreyfus Armateurs

MAZUEL Bernard, délégué général de l'Union des ports de France

ODIER Françoise, juriste maritime, présidente (h) de l'Association Française de Droit Maritime

PAJOT Marc, navigateur

SCHINDLER Jean-Marc, administrateur général des Affaires maritimes (2s)

SAUVÉE Jean-Emmanuel, président (h) d'Armateurs de France, cofondateur de la Compagnie PONANT

SOISSON Patrick, ancien président de Groupe Compagnie des Pêches de Saint-Malo

TALLEC Jean-François, préfet (h), ancien secrétaire général de la Mer

SECTION SCIENCES ET TECHNIQUES

BAUDELET de LIVOIS Pierre, ancien directeur division Marine et Offshore du Bureau VERITAS

BOVIS Alain, ingénieur général de l'armement (2s)

BRIZARD Thierry, ingénieur

DHELLEMES Jacques, ingénieur en chef de l'armement (h), ancien président-directeur général de GazTransport et Technigaz

GUILLOU Hervé, ingénieur général de l'armement (2s), président d'Exail, ancien président-directeur général de Naval Group

LAMBLA Jean-Luc, ingénieur en chef de l'armement (h), ancien vice-président senior du groupe Thalès pour l'ingénierie

LE TALLEC Jean-Alain, ingénieur général de l'armement (2s), ancien président directeur général de Gaztransport et Technigaz

LE PIVAIN Louis, ingénieur général de l'armement (2s)

PEPIN-LEHALLEUR Jean, ancien directeur général de DORIS Engineering
PETIT Jacques, contre-amiral (2s), ancien directeur du service de l'aéronautique navale
POIMBOEUF Jean-Marie, ingénieur général de l'armement (2s), ancien président-directeur général de DCNS
ROGER Philippe, ingénieur général de l'armement (2s), ancien directeur des relations internationales de la DGA
VIEILLARD-BARON Bertrand, ingénieur en chef de l'armement (h), ancien délégué général de la Chambre Syndicale des Constructeurs de Navires

SECTION NAVIGATION ET OCÉANOLOGIE

BAUDU Hervé, professeur en chef de 1^{ère} classe de l'enseignement maritime
BESSERO Gilles, ingénieur général de l'armement (2s), ancien directeur à l'Organisation Hydrographique Internationale
DANDIN Philippe, ingénieur général des ponts, des eaux et des forêts, directeur de l'École nationale de la météorologie
DELECLUSE Pascale, directrice de recherche hors classe au CNRS, ancienne directrice de l'Institut National des Sciences de l'Univers (INSU)
DESNOES Yves, ingénieur général de l'armement (2s), ancien directeur du Service Hydrographique et Océanographique de la Marine (SHOM), ancien inspecteur de l'armement pour les Constructions navales, membre correspondant du Bureau des Longitudes
FIEUX Michèle, ingénieur de recherche hors classe (h) au CNRS
GEISTDOERFER Patrick, directeur de recherche (h) au CNRS (océanographe)
GINDROZ Bernard, docteur ès sciences techniques, président du CEN/CENELEC-SFEM
GUIBERT Jean-Louis, administrateur général des affaires maritimes (2s), secrétaire général de l'Institut Français de Navigation
LAPORTE Jean, ingénieur général de l'armement (hydrographe) (2s), directeur ARGANS Ltd.
LAUREC Alain, ancien directeur des ressources vivantes de l'IFREMER
RATIER Alain, directeur général EUMETSAT
VOITURIEZ Bruno, ancien directeur de recherche à l'IRD

SECTION HISTOIRE, LETTRES ET ARTS

BATTUT Michèle, artiste peintre et peintre officiel de la Marine
BELLEC François, contre-amiral (2s), peintre officiel de la Marine, ancien directeur du Musée National de la Marine, secrétaire général des écrivains de Marine, président d'honneur de la Société nationale des Beaux-arts, vice-président de la Société de géographie
BUCHET Christian, vice-doyen (h) et professeur d'histoire maritime à la faculté des lettres de l'Institut Catholique de Paris
DECOIN Didier, écrivain de Marine, président de l'Académie Goncourt
GARD Jean-Noël, vice-amiral (2s), ancien directeur du Musée National de la Marine
HENRAT Philippe, capitaine de vaisseau (h), conservateur général (h) du patrimoine

L'HOURL Michel, conservateur général du patrimoine, ancien directeur du Département des recherches archéologiques subaquatiques et sous-marines (ministère de la Culture et de la communication)

LITALIEN Raymonde, conservateur honoraire des Archives du Canada, membre du comité de rédaction de la Chronique d'Histoire Maritime

MIOSSEC Alain, ancien recteur, agrégé de géographie, professeur des universités de classe exceptionnelle

RICHARD Hélène, conservateur général des bibliothèques, ancien inspecteur général des bibliothèques

RIETH Éric, directeur de recherche émérite au CNRS

ROHAUT Jacques, président de l'Association des peintres officiels de la Marine

SECTION DROIT ET ÉCONOMIE

BERLET Édouard, administrateur civil hors classe, ancien vice-président chargé des relations institutionnelles CMA CGM

CLARET de FLEURIEU Agnès, inspectrice générale de l'Équipement (h), ancienne présidente de la section juridique et sociale au Conseil général des Ponts et Chaussées

de la GORCE Xavier, ancien secrétaire général de la Mer, ancien président de la SNSM

DELEBECQUE Philippe, professeur à l'Université de Paris 1 (Panthéon-Sorbonne)

FILLON Jean-Louis, commissaire général de la Marine (2s), délégué général de l'Institut Français de la Mer

LAURENS Olivier, commissaire général de la Marine (2s)

NERRIERE Jean-Paul, ingénieur de l'École centrale des Arts et Manufactures, commissaire en chef de la Marine (h), ancien vice-président d'IBM USA

QUIMBERT Michel, avocat, ancien président de l'Union des ports de France, ancien président du Conseil supérieur de la marine marchande

RICHEMONT (de) Henri, avocat au Barreau de Paris, administrateur du Cluster Maritime Français, administrateur de l'Institut Français de la Mer

SÉGURA Serge, conseiller hors classe des affaires étrangères, ancien ambassadeur chargé des océans

SIMON-ROVETTO Marie-Françoise, présidente du Conseil supérieur de la marine marchande

VALLAT Francis, fondateur et président d'honneur du Cluster Maritime Français et du Cluster Maritime Européen, président d'honneur de l'Institut Français de la Mer, président d'honneur de SOS Méditerranée

Membres associés

ALLEMAGNE

HINZ Christoph (Ministerialdirektor), docteur en Droit maritime

BELGIQUE

TRICOT Lionel, avocat – professeur émérite, secrétaire général honoraire de l'Académie royale de marine de Belgique

ÉTATS-UNIS

DUR Philip A., Rear Admiral (ret.) (U.S. Navy)

GRANDE-BRETAGNE

RODGER Nicholas, professeur, Senior Research Fellow All Souls College

GRÈCE

KAIİRIS Alexandros, directeur de Kairis Brothers Shipping Co. Ltd

ITALIE

SANFELICE di MONTEFORTE Ferdinando, amiral d'escadre, ancien représentant militaire de l'Italie auprès de l'OTAN et de l'Union européenne

JAPON

YAMAGATA Toshio, directeur du « Application Laboratory » JAMSTEC

MONACO

S.A.S. le prince Albert II de Monaco

PORTUGAL

TORRES SOBRAL José, vice-amiral, président de l'Entité - Secret d'État – Assemblée de la République

SUÈDE

WEDIN Lars, capitaine de vaisseau (h)

ANNEXE FINANCIÈRE

L'exercice budgétaire 2022 s'est révélé être un exercice charnière dans la gestion budgétaire de l'Académie de marine. Il a constitué la première année pleine en environnement de l'Hôtel de la Marine, après les dépenses d'emménagement très largement réalisées en 2021.

2022 a permis de conforter les hypothèses de projection dans un budget de fonctionnement représentant un peu moins du double de ce qu'il était en environnement de l'École militaire.

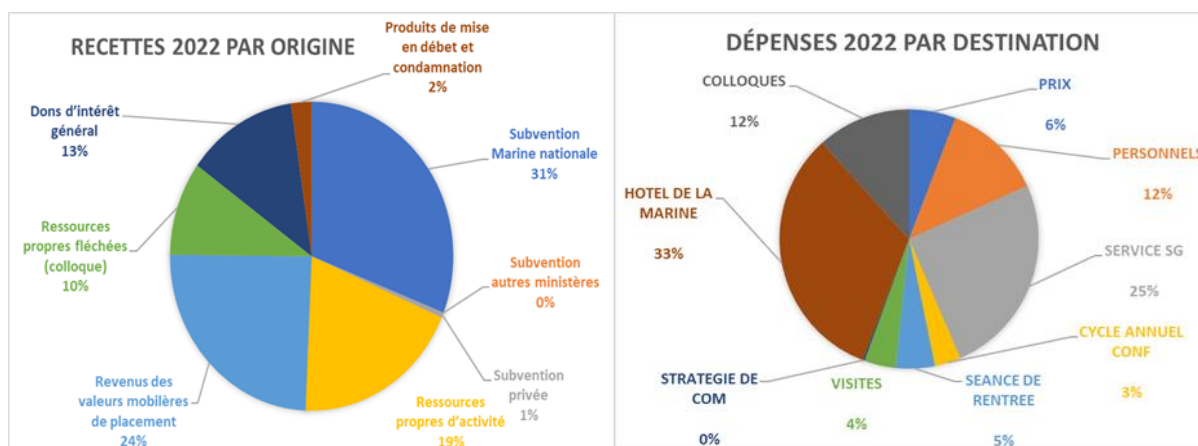
Ces projections reposent sur le soutien financier effectif de l'État-Major de la Marine nationale, le dynamisme des revenus des valeurs mobilières de placement, l'apport essentiel de nouvelles ressources permettant de financer les missions d'intérêt général de l'Académie, avec la reconnaissance du droit à déduction fiscale des dons.

Le nouveau modèle économique de l'Académie nécessite un suivi en budget pluriannuel fléché des

événements exceptionnels de l'Académie et sa pertinence a été démontrée par le succès des événements du Centenaire.

Les charges s'élèvent à 146 650,76 €, les recettes à 129 217,79 €. Le résultat met en évidence un résultat (déficit) pour l'exercice 2022 de 17 432,97 €. Cependant, l'Académie a su maintenir une couverture de ses dépenses réelles de fonctionnement par des produits effectivement encaissés. Elle a dû avoir recours à son fonds de roulement pour 8 673 € afin de couvrir ses dotations aux investissements de 26 408 €. La capacité d'autofinancement pour 2022 s'établit au niveau du résultat ajusté des charges calculées constatées en 2022 soit 8 975,30 €.

L'opération pluriannuelle du Centenaire fait apparaître sur les exercices 2021-2022 un solde positif de 3 672 €. Le bilan définitif de cette opération figurera sur l'exercice budgétaire 2023 et présentera un solde excédentaire.



CRÉDIT PHOTOS & ILLUSTRATIONS

p. 3 © Académie de marine – p. 5-6 © Mercator Ocean International ; Académie de marine ; SHD Brest/Académie de marine ; RDV de l'Histoire/Blois ; Académie de marine/Musée national de la Marine – p. 7-8 © Emma Giuliani/Éditions des Grandes personnes ; Virginia Jacob, illustrations d'Emmanuelle Halgand/Éditions Paulsen Jeunesse ; CMA/CGM – p. 9-10 © GTT ; société AYRO – p. 11-12 © Bernard Rogel/Marine nationale ; Francis Baudu – p. 13-14 © Naval Group ; Académie de marine ; CFOSAT/CNES ; Joseph Vernet/Musée du Louvre – p.15-16 © SHD Brest/Académie de marine ; Académie de marine – p. 17-18 © Académie de marine/Éditions SPM ; Académie de marine ; Académie de marine/Gallica – p.19-20 © Le Télégramme ; CNES/Académie de marine – p.21-22 © Académie de marine ; Angélique Melet/Mercator Ocean International ; Académie de marine ; MNM – p.23-24 © Angélique Melet/Mercator Ocean International; Académie de marine ; Alain Bovis/ATMA ; IFM – p. 25-26 © Gilles Martin-Raget ; Académie de marine ; Bureau Veritas ; Académie de marine ; Gustave Bourgain/Musée national de la Marine – p. 27-28 © SHD Brest/Académie de marine ; Académie de marine ; Université de Toulon – p. 29-30 © UNCLOS ; UNESCO/COI ; Mairie de Marseille – p. 31-32 © Académies partenaires ; Académie de marine ; logo de l'UNOC/ONU – p. 33 © Jacques Rohaut/Hôtel de la Marine – p. 37-38 © Académie de marine

